

Alternatives à l'urgence

Plusieurs personnes se présentent à l'urgence pour des problèmes de santé non urgents (qui ne nécessitent pas de soins immédiats). Saviez-vous qu'il existe des alternatives à l'urgence pour traiter ce type de problème?

En voici quelques-unes :

Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous faites partie d'un GMF, vous avez accès à un médecin au sans rendez-vous, même si ce n'est pas votre médecin de famille.

Service d'accès adapté

Certains médecins de famille en GMF ou en clinique offrent désormais un service d'accès adapté qui vous permet d'avoir un rendez-vous plus rapidement en raison de l'ajout de plages horaires. Informez-vous auprès de votre médecin.

Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous

Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez appeler dans une clinique qui offre des rendez-vous à l'ensemble de la population. Pour obtenir la liste de ces cliniques dans votre secteur, consultez le Portail santé mieux-être du gouvernement du Québec au sante.gouv.qc.ca.

Pharmacien

Votre pharmacien peut prolonger une ordonnance de médecin jusqu'à votre prochain rendez-vous. Il peut aussi prescrire certains médicaments : diarrhée du voyageur, nausées et vomissements liés à la grossesse, contraception orale d'urgence, infection urinaire chez la femme, conjonctivite allergique, herpès labial, etc.

CLSC

Votre CLSC offre des services infirmiers généraux sur rendez-vous : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Contactez votre CLSC. Les coordonnées sont disponibles au cisss-ca.gouv.qc.ca, dans la section « Prendre rendez-vous ».

Info-Santé

Info-Santé offre des conseils santé 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Contactez le 811.

Renseignez-vous!